

# SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

## du 29 OCTOBRE 2015

### COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; M. MONTMAGNON ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M.CROUZET ; F. MICHEL DIT BARON ; B. RUNDLER ; D. FAQUIN ; P. ZANI ; S. BENSADI (arrivée à 20h20) ; F. ROBIN ; J-P. GARDE ; Y. MAGNIN ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; H. MARTINEZ ; M. GELINOTTE.

Absents excusés : J. PLEINET ; M. ASTIER ; F. BOUVET ; E. CHAHBAZIAN ; A. FERRIER ; F. MERLE ; B. TEYSSOT ; H. CHAMBON ; T. SERRADURA ;

Procurations : J. PLEINET à D. QUET ; H. CHAMBON à M. CROUZET ; B. TEYSSOT à N. VASSALO

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER.

### ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - FONCIER : Servitude de passage ligne électrique	22			Le Conseil Municipal valide la demande de servitude ERDF relative à un passage souterrain d'une ligne électrique Chemin Bel Air.
2 - FONCIER : Acquisition de parcelles - Travaux de Voiries	22			Les acquisitions foncières nécessaires à l'élargissement de la rue du Rhône sont validées par le Conseil Municipal. Le prix de ces acquisitions est arrêté à l'€ symbolique par m <sup>2</sup> .
3 - PATRIMOINE : Vente de l'ancien tapis de danse	22			Suite au renouvellement du tapis de danse de l'Espace Culturel Liberté, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente de l'ancien tapis à une association de danse pour un montant de 800 €.
4 - RESSOURCES HUMAINES : Création d'un poste de policier municipal	23			Le Conseil Municipal a acté, à l'unanimité des membres présents, la proposition de Monsieur le Maire portant création d'un deuxième poste de Policier Municipal.
5 - VOIRIE : Dénomination de voies	23			Deux nouvelles voiries ont été dénommées : - Voirie de desserte du lotissement « Les Balcons de Meillet » : Allée des Genêts - Chemin rural n° 24 : Chemin de Fouillouse.
6 - CULTURE : Convention de partenariat avec VOLUBILIS PLUS Saison 2015/2016	23			Dans le cadre de la programmation culturelle 2015/2016, une convention de partenariat a été approuvée par le Conseil Municipal avec l'association VOLUBLIS PLUS. Ce partenariat prévoit notamment l'organisation de trois spectacles et le montant financier de ce dernier est estimé à 7 000 €.

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
7 - INTERCOMMUNALITE : Schéma départemental de Coopération Intercommunale de la Drôme	22	19 23 1	4	Avis du conseil Municipal sur les propositions du Préfet relative au futur schéma départemental de coopération intercommunal : Sur extension à l'Herbasse-Raye Sur fusion des quatre syndicats des eaux potables Sur dissolution syndicats de rivières.
8 - INTERCOMMUNALITE : motion sur le plan de déplacements urbains (PDU) Valence/Romans	23			Dans le cadre de l'enquête publique relative au PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN, diligenté par Valence Romans Déplacements, le Conseil Municipal a souhaité exprimé des demandes sur quatre actions de ce futur plan. Ces demandes portent notamment - sur l'inscription de la Commune de St Marcel lès Valence sur le parcours des bus à haut niveau de service à venir entre Valence et Romans, - sur l'amélioration de la desserte de niveau sur la Commune en direction de Romans et Bourg de Péage, - Sur le développement de l'offre ferroviaire sur l'ensemble du territoire du périmètre de transports urbains pas seulement sur l'opportunité de la réouverture de la gare de Portes lès Valence.

### **Affaires diverses**

DIA : la Commune ne préempte pas.

Travaux rue des Petits Eynards : l'entreprise qui est intervenue a été interpellée par la Police Municipale pour défaut de mise en place de la signalisation.

Prévoir une campagne d'information sur les aides de l'ANAH. pour la production de logements sociaux privés.

Présentation de l'étude acoustique réalisée fin septembre sur le skate parc de Crest et projection sur le site pressenti à Saint-Marcel-lès-Valence.

Présentation du collectif prêt à accueillir en toute indépendance une famille de réfugiés en lien avec la Préfecture de la Drôme et le Diaconat Protestant.